Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 035-213501281-20260703-D_26_078-DE

EXTRAIT DU REGISTRE n°26-078
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – GUIPEL

Date de convocation
29/06/2026

Date d'affichage
29/06/2026
Nombre de conseillers

En exercice : 19
Quorum : 10
Présents : 16
Absents avec procuration : 3
Absents : 0
Votants : 19

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni le 5 juin 2026 à la salle André Michel en séance publique sous la présidence de M. Duclos D., Maire

Étaient présents : M. Duclos D., Mme Monlibert M., M. Leduc G., Mme Faure G., M. Cachereul P., M. Serralta P., Mme Raffray L., Mme Mouchoux K., M. Lemancel J., Mme Le Sciellour C., M. Aubert G., Mme Voiton C., M. Guichard B., Mme Joucan I. M. Alméras L. et Mme Bonati Gilquin E.

Étaient absents excusés : Mme Porteu S., Mme Maleuvre D., M. Cario V.,

Procuration : Mme Porteu S. à Mme Le Sciellour C., Mme Maleuvre D. à Mme Mouchoux K. et M. Cario V. à M. Serralta P.

Formant la majorité des membres en exercice. M. Cachereul P. est désigné secrétaire de séance.

Délibération n°26-078 – Equipement (3.3) – Règlement portant conditions générales de mise à disposition des salles communales

M. le Maire donne lecture du rapport suivant :

EXPOSÉ DES MOTIFS :

Suite au travail présenté en commission sur le règlement intérieur d'utilisation des salles, il est proposé au conseil municipal d'en valider le contenu.

Le règlement prévoit les conditions générales d'utilisations, les modalités de réservation, d'utilisation et le régime de responsabilité entre le locataire et la Commune, les conditions de sécurité à respecter ainsi que la procédure d'état des lieux.

Ce document sera complété de conditions particulières pour chacune des salles proposées.

DÉLIBÉRATION :

Vu le Code général des collectivités,

Vu le projet de règlement annexé à la délibération,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 1 (Mme Bonati Gilquin É.)

Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 035-213501281-20260703-D_26_078-DE

- **APPROUVE** le règlement portant conditions générales de mise à disposition des salles communales

Pour extrait conforme :
Monsieur le Maire
Didier Duclos

Le secrétaire de séance
Patrick Cachereul